

Une Charte de l'aluminium réclamée par l'industrie



PHOTO FOURNIE PAR GROUPE MAADI

Le Groupe Maadi de Boucherville fabrique des passerelles, des ponts et des structures flottantes en aluminium.

L'industrie de l'aluminium réclame l'adoption d'une Charte afin de permettre aux transformateurs québécois d'avoir un meilleur accès aux contrats publics, comme cela se fait avec le bois pour la construction d'immeubles.

Publié le 3 juin 2020



YVON LAPRADE
Collaboration spéciale

« On voudrait que le gouvernement fasse [avec l'aluminium] ce qui s'est fait avec la Charte du bois, explique Martin Charron, PDG d'AluQuébec. Ce serait tout à fait logique, considérant qu'on a un matériau de grande qualité qu'on produit et qu'on transforme ici même au Québec. »

Il ne cache pas qu'une telle « ligne directrice » aurait pour avantage de « donner de l'oxygène » aux petites et moyennes entreprises qui gravitent au sein de cet écosystème.

« Le but n'est pas de tout fabriquer en aluminium, tient-il à préciser. Mais on voudrait que les gestionnaires de projets considèrent davantage ce matériau dans la préparation de leurs projets. Cela a du sens au moment où on veut encourager l'achat local avec Le Panier Bleu. »

Il ne cache pas que la pandémie, qui a freiné les importations et les exportations manufacturières, risque de changer la donne, et qu'il est plus que jamais pertinent de « favoriser ce qui se fait ici dans la mesure du possible ».

« On en parle depuis un bon moment, ajoute-t-il. Mais avec ce qu'on vit en ce moment, on pense que le fruit est mûr. Il y a lieu d'espérer que les choses vont évoluer dans la bonne direction. »



PHOTO FOURNIE PAR GROUPE MAADI

Les composantes de passerelles en aluminium sont plus faciles à transporter et à installer que celles en acier et en béton.

Dans un premier temps, Martin Charron aimerait voir plus de passerelles en aluminium, « avec ses composantes plus faciles à transporter et à installer », par opposition aux passerelles en acier et en béton.

Sévère critique envers le gouvernement

Une vision des choses que partage Alexandre de la Chevrotière, président de Groupe Maadi, fabricant de passerelles, de ponts et de structures flottantes en aluminium.

« Ça prendrait une mesure claire, un décret du ministre de l'Économie et de l'Innovation, Pierre Fitzgibbon, pour qu'on puisse enfin soumissionner sur des contrats publics, suggère l'ingénieur. Autrement, on va continuer de favoriser l'acier au détriment de l'aluminium. »

L'ingénieur à la tête de la PME de 25 employés, qui vient de remporter un premier prix de design de structures d'aluminium à Chicago, reconnaît qu'il faudra changer les mentalités – et mieux documenter les appels d'offres – pour renverser la vapeur.



PHOTO FOURNIE PAR GROUPE MAADI

Un des projets de Groupe Maadi

Il juge « incompréhensible » que le ministère des Transports du Québec maintienne des « spécifications techniques [limitatives] » lors des appels d'offres pour la livraison de passerelles piétonnières.

« On continue de privilégier l'acier, déplore-t-il. Ce faisant, je suis incapable de me conformer aux devis. Au gouvernement, on y va avec le prix le plus bas, non pas sur la durabilité. Ce qui me pénalise doublement. C'est comme si, [au ministère des Transports], on n'en voulait pas, de l'aluminium ! »

« Nous sommes une entreprise qui innove, mais nous ne sommes pas reconnus à juste titre chez nous, au Québec. C'est décevant. Par contre, aux États-Unis, où on réalise 75 % de notre chiffre d'affaires, on semble avoir compris que l'aluminium a une durée de vie beaucoup plus longue que l'acier et qu'il ne corrode pas, ce qui réduit considérablement les coûts d'entretien. »

— Alexandre de la Chevrotière

La règle du plus bas soumissionnaire

Chose certaine, Martin Charron croit qu'il est « temps de passer à une autre étape » dans ce dossier qui préoccupe ses membres, pour donner un nouveau souffle à l'industrie de la transformation.

« On pense que les grands donneurs d'ordres devront adopter une autre approche, suggère-t-il. Cela signifie qu'il vaudrait mieux, dorénavant, ne plus s'appuyer sur la règle du plus bas soumissionnaire lors des appels d'offres. »

Il ajoute : « En revanche, il faudrait consacrer plus d'énergie dans l'analyse du cycle de vie du matériau utilisé, les clauses de performance économique et environnementale. »

Le PDG n'est pas sans savoir que ce sont là de grands enjeux pour une industrie qui compte 1400 entreprises dans la transformation de l'aluminium.

« Nous sommes prêts à investir dans l'achat d'équipement et dans l'agrandissement et la modernisation de nos usines de fabrication, fait-il valoir. Mais nous avons besoin d'incitatifs, d'un message clair, d'un signal pour aller de l'avant. »

L'aluminium « fait partie de la réflexion »

Questionné à savoir si le gouvernement est prêt à adopter une Charte de l'aluminium, le porte-parole du ministre de l'Économie et de l'Innovation a parlé de « favoriser davantage l'achat local », sans se prononcer sur une éventuelle charte.

« Dans un contexte de relance économique post-COVID-19, souligne Jean-Pierre D'Auteuil par courriel, le gouvernement du Québec entend favoriser davantage l'achat local, notamment à travers les marchés publics. L'aluminium québécois fait partie de cette réflexion. Nous devons donc travailler ensemble pour devancer la concurrence mondiale. »